

Image not found or type unknown



Photos non faite mais garde mes cheques

Par **claire**, le **03/09/2008** à **14:14**

bonjour je me prenome claire et je reside dans le 91 (essonne) rntout nouveau sur le forum juridique rnvoila ma question je vais me marié le 20 septembre donc j ai prit un photographe pour ce jour il ma demander de lui donné 2 cheque de 200 euros pour faire les photos je l apel pour annuler les seances photos qui aurais eu lieu ce jour il me repond (je garde les cheques vous aurais due m appeler avant) rnrnma question cet s il a droit de les garder et les encaissés car aucun travaux photos a été fait rnj esperes avoir été explicite merci a tous rnrn claire